

Domaine: Patrimoine naturel et biodiversité

Programme d'intervention: 502-220 Accompagner les Date limite de réponse: 29/01/2021

RNR_ERB

Date émission : 01/10/2020

Date tillite de reponse : 29/01/2021

Service émetteur : Service du Patrimoine

naturel et de la biodiversité

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET « NOUVELLES RESERVES NATURELLES REGIONALES EN BRETAGNE »

Sommaire:

- I. Contexte
- II. Les Réserves naturelles régionales
- III. Présentation de l'appel à manifestation d'intérêt Bibliographie Annexe

I. Contexte

1. L'érosion mondiale de la biodiversité

L'évaluation mondiale de la biodiversité et des services écosystémiques réalisée par l'IPBES et parue en mai 2019¹, a confirmé et objectivé l'érosion mondiale de la biodiversité en lançant très fortement l'alerte. Depuis le début de l'ère industrielle, les impacts négatifs directs et indirects issus de l'anthropisation sur l'environnement ne cessent de s'accroître, parfois de manière irréversible (disparition d'espèces notamment). Ils touchent tout à la fois la qualité de l'eau, de l'air, du sol et la diversité biologique ou biodiversité². En effet, pour ne citer que les plus grands résultats de ces méta-analyses : les trois quarts des milieux naturels terrestres, la moitié des milieux d'eau douces et 40% des milieux marins ont été altérés de manière significative par les actions humaines. 1 million d'espèces sur les 8 millions connues est aujourd'hui menacé d'extinction selon les critères de l'UICN3. Les cinq causes majeures directes du déclin de la biodiversité sont les changements d'usage des terres et des mers, l'exploitation des ressources naturelles, le changement climatique, les pollutions de l'eau, de l'air et des sols et les espèces exotiques envahissantes. Les causes indirectes telles que la croissance démographique, la mondialisation (des échanges, des productions et consommations, de l'économie et du commerce), les technologies trop consommatrices, les modèles institutionnels et de gouvernance inadaptés sont désormais bien identifiées. L'érosion concerne également le patrimoine géologique qui est aussi nommé géodiversité⁴, en raison de multiples causes liées au tourisme, à l'urbanisation, à l'extraction et à l'érosion littorale (Gray, 2019; Gordon, 2019). Pour enrayer cette dégradation, l'IPBES préconise des changements majeurs de nos modèles de développement, de production et de consommation (AFB, 2019). Les leviers sont politiques,

¹ Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (2019) - Résumé à l'intention des décideurs du rapport sur l'évaluation mondiale de la biodiversité et des services écosystémiques de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques. Plénière de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques Septième session Paris, 29 avril − 4 mai 2019 − 53 pages.

² Elle est définie, par l'article 2 de la Convention sur la Diversité Biologique des Nations Unies datant de 1992, comme étant « la variabilité des organismes vivants de toute origine, y compris, entre autres, les écosystèmes terrestres, marins et autres écosystèmes aquatiques et les complexes écologiques dont ils font parties ; cela comprend la diversité au sein des espèces et entre espèces ainsi que celles des écosystèmes ».

³ UICN : Union Internationale pour la Conservation de la Nature

⁴ Elle peut se définir comme la « diversité naturelle des caractéristiques géologiques (roches, minéraux, fossiles) géomorphologiques (formations terrestres, topographie, processus physiques), hydrologiques et terrestres. Cela inclut leurs assemblages, structures, systèmes et leurs contributions aux paysages » (Gray, 2013).

2. Les outils de préservation et de gestion des milieux naturels, de la flore et de la faune

Parmi l'ensemble des leviers à actionner pour lutter contre l'érosion de la biodiversité et de la géodiversité, figure la préservation et la gestion des milieux naturels et objets géologiques, de la flore et de la faune par le développement d'un réseau d'aires protégées. Ce réseau est déjà mis en œuvre *via* de multiples outils, de nature réglementaire, foncière, contractuelle ou appartenant au réseau Natura 2000, développés progressivement sur le territoire français, pour répondre aux différents enjeux, problématiques, situations et son amplification est nécessaire. Ces outils ont été mobilisés dans la Stratégie de création des aires protégées (SCAP) et la Stratégie nationale de création et de gestion des aires marines protégées (SCAMP) sur la période 2010-2020, avec une caractérisation de leur niveau de protection (fort ou complémentaire). Ces deux stratégies arrivent en complémentarité des autres politiques publiques, notamment les plans nationaux d'actions dédiés à certaines espèces et la Trame verte et bleue.

La construction de la nouvelle stratégie rassemblant l'ensemble des aires protégées (terrestres et marines) pour la période 2020-2030 est actuellement en cours au niveau national⁵.

Parmi ces outils de protection réglementaire forte figurent les Réserves naturelles, qui sont au nombre de 349 aujourd'hui en France : 165 réserves naturelles nationales, 177 réserves naturelles régionales et 7 réserves naturelles de Corse. Leur contribution à la préservation de la biodiversité en France est essentielle et vient d'être publiée par l'état des lieux de Réserves Naturelles de France (RNF) et l'Institut national de Protection de la Nature (INPN) (Gilg, et al. 2019).



« Toutes les actions des Réserves naturelles s'articulent autour de trois missions principales : Protéger, Gérer et Sensibiliser.

Grâce à une réglementation adaptée respectant le contexte local, leur champ d'intervention est large :

- Préservation d'espèces animales ou végétales et d'habitats en voie de disparition ou remarquables ;
- Reconstitution de populations animales ou végétales ou de leurs habitats ;
- Conservation des jardins botaniques et arboretum constituant des réserves d'espèces végétales en voie de disparition, rares ou remarquables ;
- Préservation des biotopes et de formations géologiques, géomorphologiques ou spéléologiques remarquables ;
- Préservation ou constitution d'étapes sur les grandes voies de migration de la faune sauvage ;
- Études scientifiques ou techniques indispensables au développement des connaissances humaines;
- Préservation des sites présentant un intérêt particulier pour l'étude de la vie et des premières activités humaines » (RNF) ⁶.

⁵ « Elle ne sera pas exclusivement ciblée sur la création de nouvelles aires protégées, mais traitera également des enjeux qualitatifs communs à tous les types d'aires protégées marines et terrestres, qui prendront notamment en compte les enjeux de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique ». https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/aires-protegees-enfrance.

⁶ http://www.reserves-naturelles.org/definition.

II. Les Réserves naturelles régionales

1. Fondements législatifs

La création des Réserves naturelles régionales (RNR) relève d'une compétence régionale depuis la loi « démocratie de proximité » votée en 2002. Conformément à l'Article L 332-2-1-I du Code de l'environnement, « le Conseil régional peut, de sa propre initiative ou à la demande des propriétaires concernés, classer comme réserve naturelle régionale, les propriétés portant un intérêt pour la faune, la flore, le patrimoine géologique ou paléontologique ou, d'une manière générale, pour la protection des milieux naturels ».

Suite à une réflexion engagée dès 2003, le Conseil régional de Bretagne a choisi d'associer le label « Espace remarquable de Bretagne » à cette nouvelle politique afin d'en favoriser son appropriation.

2. Les neuf Réserves naturelles régionales bretonnes

A ce jour, neuf Réserves naturelles régionales sont classées en Bretagne pour une surface terrestre de près de 1 400 hectares et 300 hectares marins (*cf.* tableau et carte ci-après). Avec les sept Réserves naturelles nationales⁷, elles constituent le réseau des Réserves naturelles bretonnes.

Réserves naturelles régionales	Dépt	Date de classement	Gestionnaire	Surface classée (en ha)
Sillon de Talbert	22	Déc. 2006	Commune de Pleubian	205,12 ha (18,73 ha terrestres et 186,39 ha marins)
Marais de Sougeal	35	Déc. 2006	Communauté de communes du Pays de Dol et Baie du Mont-Saint-Michel	174,44 ha
Etang du pont de Fer	56- 44	Juin 2008	Conseil départemental de Loire- Atlantique	61,8 ha (44,3 ha d'étang) : 50,1 ha en Pays de la Loire et 11,7 ha en Bretagne
Landes de Glomel	22	Déc. 2008	Association de Mise en Valeur des sites naturels de Glomel	107,85 ha
Landes du Cragou et du Vergam	29	Déc. 2008	Bretagne Vivante	343,39 ha
Etangs du Petit et du Grand Loc'h	56	Déc. 2008	Fédération des chasseurs du Morbihan	117,56 ha
Landes de Monteneuf	56	Juin 2013	Association Les Landes	125,5 ha
Sites d'intérêt	29	Oct. 2013	Communauté de communes de la	158,5 ha (43,3 ha
géologique de la			Presqu'île de Crozon – Aulne maritime	terrestres et 115,2 ha
Presqu'île de Crozon				marins)
Landes de Plounérin	29	Mars 2016	Lannion Trégor Communauté	160,72 ha

⁷ Les sept RNN bretonnes : la RNN François Le Bail de Groix, la RNN d'Iroise, la RNN des Sept-Iles, la RNN de la Baie de Saint-Brieuc, la RNN de l'île de Saint-Nicoles des Glénan, la RNN des Marais de Séné, la RNN du Venec.



Chaque Réserve naturelle régionale se caractérise par un périmètre classé, un règlement des pratiques et usages, un comité consultatif de gestion présidé par un.e élu.e régional.e et un organisme gestionnaire désigné par le Conseil régional. Cet organisme gestionnaire est chargé notamment d'élaborer et de mettre en œuvre le plan de gestion de la réserve.

Les modalités de développement et de mise en œuvre des Réserves naturelles régionales en Bretagne⁸ ont été actualisées en 2019. Il est téléchargeable sur le site bretagne.bzh⁹. Elles précisent notamment les modes de désignation et les missions de l'organisme gestionnaire, la planification de la gestion, la gouvernance, la réglementation et le traitement des demandes d'autorisation de modification de l'état ou de l'aspect de la Réserve.

3. Développement du réseau des Réserves naturelles régionales

Le développement du réseau des Réserves naturelles régionales, voté en session du Conseil régional du 10 octobre 2019 est une action phare inscrite dans la feuille de route pour « la préservation et la valorisation de la biodiversité et des ressources » adoptée par le Conseil régional en juillet 2020. Cette dernière formalise la contribution du Conseil régional à l'objectif majeur de la Breizh Cop de reconquête de la biodiversité régionale en s'appuyant sur la stratégie déjà développée ces dernières années par le Conseil régional : création de l'Agence Bretonne de la Biodiversité (ABB), développement des Aires Marines Educatives (AME), etc. et en développant de nouvelles actions opérationnelles.

- 4 -

⁸ Modalités de développement et mise en œuvre des réserves naturelles régionales en Bretagne (Délibération n°19_DCEEB_SPANAB_02 session du Conseil régional du 10 octobre 2019) remplace le cahier des charges pour la mise en œuvre des réserves naturelles régionales labellisées « Espaces remarquables de Bretagne » (Délibération n°13_DCEEB_SPANAB_02 – session du Conseil régional du 28 juin 2013)

⁹ https://www.bretagne.bzh/app/uploads/19_dceeb_spanab_.pdf

Ce développement comprend deux axes :

- · L'accompagnement des Réserves naturelles régionales existantes et leurs perspectives d'extensions.
- La création de quatre nouvelles Réserves naturelles régionales dans les prochaines années.

Pour la création de ces futures Réserves naturelles régionales de Bretagne, le lancement préalable d'un appel à manifestation d'intérêt a été retenu. Il vise à :

- · Améliorer la lisibilité auprès des actrices et acteurs breton.ne.s du dispositif Réserves naturelles régionales et celle de l'action publique régionale en matière de biodiversité,
- · Porter à connaissance les critères partagés et formalisés,
- · Analyser les candidatures qui seront présentées au Conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN) pour avis,
- · Planifier les procédures de classement et organiser dans la durée un accompagnement adapté des sites retenus par le Conseil régional,
- · Programmer la mobilisation des moyens nécessaires au développement du réseau des Réserves naturelles régionales.

III. Présentation de l'appel à manifestation d'intérêt

1. Les quatre grands principes régionaux pour les futures Réserves naturelles régionales

Le Conseil régional de Bretagne s'est doté de quatre grands principes pour le développement du réseau des Réserves naturelles régionales. Ces principes instituent un socle commun aux futures Réserves tout en prenant en compte les spécificités de chaque site, comme c'est déjà actuellement le cas pour les neuf Réserves existantes.

Ces principes, articulés entre eux, sont :

- · L'amélioration de la connaissance et la protection du patrimoine naturel,
- · L'inscription dans un réseau d'espaces naturels protégés,
- · L'ancrage territorial,
- · L'éducation à la nature et l'ouverture au public.

Une Réserve naturelle régionale bretonne est un site dédié à la connaissance et la protection du patrimoine naturel, inscrit dans un réseau d'espaces naturels protégés et ancré dans son territoire, ouvert à l'éducation à la nature et au public.

Le premier principe de connaissance et de protection du patrimoine naturel est **au cœur** de l'existencemême de l'outil Réserve naturelle régionale. **Pour autant, il est nécessaire mais non suffisant**, c'est pourquoi sont définis les trois autres principes pour assurer, d'une part, le bon fonctionnement et la pérennité de la Réserve et, d'autre part, son efficience par rapport à l'objectif de conservation de la nature.

L'amélioration de la connaissance et la protection du patrimoine naturel : le Conseil régional classe des espaces naturels disposant d'un premier état des connaissances de la biodiversité et de la géodiversité du site et en reconnait la forte valeur patrimoniale : écologique, faunistique, floristique, géologique ou paléontologique. Cette valeur est déterminée au regard de la présence :

- d'espèces dites « d'intérêt » et à enjeux de conservation à différentes échelles : les espèces menacées (listes rouge), les espèces indicatrices, les espèces sensibles à la fragmentation, les espèces déterminantes Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) pour lesquelles la Bretagne a une responsabilité biologique régionale ;

- d'habitats dits « « d'intérêt » et à enjeux de conservation à différentes échelles : habitats menacés (liste rouge) et Directive Habitats, Faune, Flore ;
- d'Objets géologiques remarquables (OGR) : sites géologiques de Bretagne et inventaire du patrimoine géologique de Bretagne ;
- de sites archéologiques.

Ces espèces, habitats et objets géologiques peuvent faire l'objet de protections réglementaires.

Le développement des connaissances naturalistes et scientifiques (toutes disciplines incluses) et l'observation locale de la biodiversité, de sa conservation et de sa gestion sont constitutives des Réserves naturelles régionales qu'il convient de développer, dans une approche partenariale.

Outre la valeur patrimoniale, le Conseil régional a l'ambition de classer des espaces naturels aux écosystèmes fonctionnels et représentatifs du patrimoine régional dont la superficie est adaptée aux enjeux de conservation identifiés, permettant d'une part, une gestion cohérente et pérenne des habitats et des espèces et, d'autre part, ayant une contribution significative au réseau des continuités écologiques du territoire. Le classement peut être une réponse aux atteintes et menaces pesant sur les sites.

D'après la littérature scientifique, la composition des communautés animales et végétales présentes sur les Réserves « *dépend de la qualité de l'habitat, de l'utilisation des terres environnantes et de la taille des* Réserves et des fragments, qui présentent des opportunités de gestion et d'amélioration » (Volenec et Dobson (2019).

Si l'importance des Réserves de grande superficie est bien reconnue scientifiquement, l'analyse de la « valeur de conservation » des Réserves de Volenec et Dobson de 2019 apporte un éclairage complémentaire. Elle tend à démontrer que les petites Réserves (< 100 ha) ou les Réserves fragmentées (fragments < 50 ha), qui sont de plus en plus nombreuses, participent elles aussi à la conservation de la diversité spécifique locale (généralement des espèces plus généralistes et certaines espèces rares et endémiques) et rendent certains services écosystémiques. Selon les auteur.e.s, elles ont une contribution « viable et importante, directement en tant qu'habitat et indirectement en augmentant la connectivité et la qualité du paysage au profit de grandes réserves. [A ce titre, elles doivent être] inclues dans la planification de la conservation ».

L'inscription dans un réseau d'espaces naturels protégés : L'outil Réserve naturelle régionale fait partie des dispositifs réglementaires de protections fortes qui concourront à l'atteinte de l'objectif de la nouvelle Stratégie Nationale des Aires Protégées Terrestres et Marines 2020–2030. En effet, les espaces naturels classés en Réserve nationale et régionale font partie des « réservoirs de biodiversité » tels que définis dans le Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) désormais intégré au Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET). Ce sont des espaces où la biodiversité est la plus riche ou la mieux représentée, où les espèces peuvent vivre et/ou à partir desquelles elles se « dispersent ». Ils s'inscrivent également dans un réseau régional de continuités écologiques (réservoirs et corridors, voies de déplacement, de dispersion ou de migration). La représentativité par grands milieux naturels des sites classés en Réserves naturelles régionales dans ce réseau est recherchée.

Par ailleurs, le Conseil régional veut affirmer la valeur ajoutée du classement en Réserve naturelle régionale, en portant une attention particulière aux sites à enjeux et exempts de mesures de protection forte, et pour lesquelles l'intervention régionale présenterait un intérêt majeur. Cependant, la Région tiendra compte, selon la configuration et les enjeux spécifiques des sites, des stratégies et dynamiques locales engagées par le Conservatoire du littoral et les Conseils départementaux en matière de maîtrise foncière sur les espaces naturels, afin d'optimiser l'impact des mesures sur les sites, dans une logique d'articulation et de complémentarité. L'intégration d'une nouvelle Réserve dans un ou plusieurs réseau(x) est importante pour son développement et sa montée en compétences, mais aussi pour les interconnexions et les convergences d'orientations que cela permet de mettre en place.

L'ancrage territorial : Le Conseil régional considère également une Réserve naturelle régionale comme un outil de développement local qui doit s'intégrer au projet de territoire. Une Réserve naturelle suscite de nouvelles dynamiques de développement durable et permet de contribuer à renforcer l'identité propre du territoire dans lequel elle s'inscrit.

Elle mobilise des partenariats locaux selon des modes de collaborations et de concertations ouverts et pluriels. La gouvernance mise en place, incluant tou.te.s les partenaires de la Réserve, doit parvenir à

travailler sur des orientations consensuelles et ambitieuses.

L'ancrage territorial est dépendant du niveau de connaissance globale qu'ont les actrices et acteurs de la Réserve, de leur acceptation de celle-ci 10, de l'intérêt qu'elles et ils lui portent et de leur niveau d'implication, en soutien ou en résistance à la réserve (RNF, « Réaliser une étude d'ancrage : guide méthodologique » (travail en cours)).

C. Therville, en 2013, mentionne toute l'importance de l'intégration de la population locale au projet de Réserve. Le programme d'actions de la Réserve peut être construit dès le départ en associant les citoyen.ne.s¹¹ et ne peut être mis en œuvre efficacement que si la population locale et ses représentant.e.s et, plus globalement, les actrices et acteurs se sont approprié.e.s les enjeux et sont parties-prenantes de la Réserve. La participation des actrices et acteurs locales-locaux et des collectivités locales au fonctionnement de la Réserve est donc incontournable.

Un site naturel peut fournir un certain nombre de services écosystémiques, qu'ils soient socio-culturels, d'approvisionnement en ressources naturelles ou de régulation. Le Millenium Ecosystem Assessment (2005) indique qu'une aire fortement protégée améliore les rendements de plusieurs services écosystémiques, tels que la disponibilité en eau et la qualité de celle-ci, la régulation des inondations et régulation du processus d'eutrophisation, la séquestration du carbone, la prévention des émissions de gaz à effets de serre, la séquestration de carbone et l'attraction d'écotouristes. Bien évidemment, l'établissement d'une aire protégée avec un niveau de protection fort va de pair avec l'existence d'un compromis pour certains services comme la production de nourriture et de fibres.

L'éducation à la nature et l'ouverture au public : Le Conseil régional souhaite que les sites classés en Réserve naturelle régionale soient ouverts au public de facon réfléchie et responsable, à travers un réel projet d'accueil, de communication, d'information et d'accessibilité du site. Cela doit obligatoirement être compatible avec les enjeux de préservation identifiés pour la Réserve et la vulnérabilité des habitats, des espèces et du patrimoine géologique ou paléontologique présent. Le Conseil régional porte une attention particulière à la sensibilisation et l'éducation à la nature pour tous les publics et notamment pour les plus jeunes. La sensibilisation à travers le croisement des approches et des découvertes et la mise en œuvre de programmes de sciences participatives et le développement d'une communauté d'observatrices et d'observateurs est à rechercher. En terme d'éducation à la nature, la démarche pédagogique doit être développée dans un projet élaboré et pluridisciplinaire d'animation et de médiation en référence au Plan régional d'actions « Eduquer à et dans la nature » de 2019. Il doit être à destination de tous les publics, et notamment les publics sensibles ou éloignés des possibilités de l'engagement écologique.

2. Critères de sélection

Afin de permettre à tous les territoires de candidater équitablement sur la base de dossiers aboutis, adaptés aux enjeux régionaux et répondant à ce même présent cahier des charges, un travail approndi de déclinaison de ces quatre principes a été mené. Ce travail s'est basé sur une recherche bibliographique et un processus de concertation : ateliers de travail avec les membres du Réseau des gestionnaires d'espaces naturels bretons (RGENB), présentations-discussions avec le CSRPN et sa commission Aires protégées et échanges bilatéraux avec les actrices et acteurs de la préservation du patrimoine naturel. Il a été formalisé dans le cadre d'un travail de stage de Master I en Droit et Environnement. Le fruit de ces travaux de de bibliographie, de concertation et d'analyse est transmis en **annexe** de ce cahier des charges de l'appel à manifestation d'intérêt.

Dans cette importante annexe, chacun des quatre grands principes est décliné en thèmes, puis en éléments de référence qui déterminent les critères d'évaluation des projets. Les sources et précisions sont données lorsque cela semblait utile ou nécessaire à la compréhension et pour faciliter les recherches des porteuses

¹⁰ Au sens de C. Therville (2013), l'acceptation (sociale) est, ici, synonyme de l'appropriation : il s'agit de l'adhésion totale à l'objet considéré. Cette acceptation intervient à différentes étapes de vie d'un espace naturel : en amont de la création (par exemple pour recueillir les accords des propriétaires et l'opinion publique), durant la gestion (pour rendre effaces les opérations de gestion) et dans le futur (puisqu'il s'agit d'un vecteur de pérennisation).

¹¹ Voir l'expérience du CEN Rhônes-Alpes sur l'association des citoyens à la construction du plan de gestion de sites naturels.

et porteurs de projets. Cette annexe est une **aide** à la constitution du dossier de candidature, sans pour autant exiger que l'ensemble des items soient traités dans le dossier.

Principe -> thèmes -> éléments de référence-> critères

D'autres aspects plus englobant (non-techniques et donc non-listés ici) pourront également être appréciés, comme la qualité de la gouvernance et la co-construction du projet, sa faisabilité, sa pérennité et sa solidité financière. Une attention sera portée au respect des principes d'égalités des chances, de non-discrimination et d'égalité femme-homme.

3. Modalités de candidatures

Les porteuses et porteurs de projets pouvant répondre à cet appel à manifestation d'intérêt sont les collectivités territoriales et leurs groupements, les établissements publics et les associations ayant pour objet principal la protection du patrimoine naturel.

Les porteuses et porteurs de projets doivent avoir un solide projet de protection d'un espace naturel et considérer que l'outil Réserve naturelle régional est le mieux adapté à ce projet.

- ⇒ Le dossier de candidature, d'environ 50 pages hors annexes, **doit reprendre les thèmes de l'annexe présentée précédemment, et renseigner tous les items (éléments de référence et/ou critères) pour lesquels la connaissance est disponible.** Cette liste, ainsi que toute les références bibliographiques associées, sont fournies à la fois pour :
 - o Donner un cadre et un langage commun à tou.te.s les porteuses et porteurs de projets,
 - o Servir de guide et faciliter leurs recherches,
 - o Etre transparent.e sur les critères d'analyses des dossiers de candidatures.

Le dossier de candidature est à envoyer par e-mail au service du patrimoine naturel et biodiversité (SPANAB) du Conseil régional de Bretagne : <u>patrimoine.naturel@bretagne.bzh</u> Un accusé-réception du dossier de candidature daté sera remis.

L'utilisation de plateformes d'échanges libres est possible en cas de pièces attachées trop volumineuses.

La date limite de candidature est fixée au 29 janvier 2021 à 18 heures.

4. Etapes pour la sélection et l'accompagnement

Les candidatures reçues seront analysées pour être présentées au CSRPN pour avis.

Les projets, retenus au final par le Conseil régional (Commission permanente), feront l'objet d'un accompagnement progressif vers la procédure de classement en Réserve naturelle régionale. Cette procédure peut prendre plusieurs années selon le degré d'avancement du projet, les procédures administratives nécessaires et la mobilisation des moyens nécessaires. Il est important de noter qu'une sélection de projet n'engage pas automatiquement l'octroi d'une subvention au titre de l'intervention financière du Conseil régional en faveur des Réserves naturelles régionales.

Pour plus d'informations sur la procédure de classement d'un site en Réserve naturelle régionale, il est conseillé de se reporter au document définissant les modalités de développement et mise en œuvre des

réserves naturelles régionales en Bretagne - 201912 téléchargeable sur le site bretagne.bzh13.

Contact:

Rosine BINARD

Chargée des dispositifs de protection et d'appui à la reconquête de la biodiversité

T I PGZ 02 22 93 98 82 rosine.binard@bretagne.bzh

Région Bretagne I Rannvro Breizh

Service patrimoine naturel et biodiversité I Servij ar glad naturel hag ar vevliesseurted Direction du climat, de l'environnement, de l'eau et de la biodiversité I Renerezh an hin, an endro, an dour hag ar vevliesseurted

283 avenue du général Patton - CS 21101 | 283 bali ar Jeneral Patton - CS 21101 | 35711 Rennes Cedex 7 | 35711 Roazhon Cedex 7 | La Région Bretagne passe au .bzh: Rendez-vous sur Bretagne.bzh et écrivez-nous en @bretagne.bzh

¹² Modalités de développement et mise en œuvre des réserves naturelles régionales en Bretagne (Délibération n°19_DCEEB_SPANAB_02 session du Conseil régional du 10 octobre 2019) remplace le cahier des charges pour la mise en œuvre des réserves naturelles régionales labellisées « Espaces remarquables de Bretagne » (Délibération n°13_DCEEB_SPANAB_02 – session du Conseil régional du 28 juin 2013)

¹³ https://www.bretagne.bzh/app/uploads/19_dceeb_spanab_.pdf

BIBLIOGRAPHIE

Rapports:

- 1. AFB (2019). Biodiversité changer ! agir ! Les conclusions de la première évaluation intergouvernementale (IPBES). 12 pages.
- 2. Gilg, O., Roche, A., Figuet, S., Robert, S., Barnier, F., Witte, I., Poncet, L. & Touroult, J. coord. (2019). Le patrimoine naturel en France et dans les réserves naturelles : état des lieux. RNF-UMS PatriNat (AFB-CNRS-MNHN), Dijon, 44 pages.
- 3. Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. (2002). Les changements climatiques et la biodiversité : document technique V du GIEC. ISBN: 92-9169-104-7.
- 4. Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services. E. S. Brondizio, J. Settele, S. Díaz, and H. T. Ngo (editors). IPBES secretariat (2019). Global assessment report on biodiversity and ecosystem services, Bonn, Germany.
- 5. Millenium Ecosystem Assessment (2005). Ecosystems and Human Well-Being: Synthesis,. Island Press, Washington, DC. 155 pages.
- 6. Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (2019). Résumé à l'intention des décideurs du rapport sur l'évaluation mondiale de la biodiversité et des services écosystémiques de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques. Plénière de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques Septième session Paris, 29 avril 4 mai 2019 (2019). 53 pages.

Plan régional d'action:

- Comité technique constitué de Réseau d'éducation à l'environnement en Bretagne (REEB), Union bretonne pour l'animation des pays ruraux (UBAPAR) et Bretagne Vivante, (2019). Plan Régional d'Actions Eduquer à et dans la nature. 131 pages.

Conventions:

- 1. Convention sur la diversité biologique. Créée par les Nations Unis. (1992).
- 2. Convention de Ramsar sur les zones humides. Les critères des Sites Ramsar : Les neuf critères d'identification des zones humides d'importance internationale (1971).

Articles scientifiques:

- 1. Gordon, J.E. (2019). Geoconservation principles and protected area management. Int. J. Geoheritage Park. 7, 199-210.
- 2. Gray, M. (2019). Geodiversity, geoheritage and geoconservation for society. *Int. J. Geoheritage Park.* 7, 226–236.
- 3. Guetté, A. Carruthers-Jones, J. Godet, L. et & Marc Robin, (2018). M., « Naturalité » : concepts et méthodes appliqués à la conservation de la nature. *Cybergeo : European Journal of Geography. Environnement, Nature, Paysage.* 26 pages (2018)
- 4. Volenec, Z. M. & Dobson, A. P. (2020). Conservation value of small reserves. Conserv. Biol. 34, 66-79.

Thèse:

Therville, C. (2013). Des clichés protectionnistes aux approches intégratives : l'exemple des réserves naturelles de France. Thèse de l'université de Bretagne Occidentale, 423 pages.

ANNEXE

Liste détaillée des éléments de références pour le cahier des charges de l'appel à manifestation d'intérêt

« Nouvelles Réserves naturelles régionales en Bretagne »

Définition:

Référence : (définition du Larousse) base d'une comparaison, personne ou chose, à partir de laquelle on définit, estime, calcule. Les éléments de référence construisent les critères qui permettent de juger, estimer, définir quelque chose.

Organisation de la liste :

Chacun des 4 grands principes est décliné en thèmes puis en éléments de référence qui déterminent les critères. Les sources et précisions sont données lorsque cela semblait utile ou nécessaire à la compréhension et pour faciliter les recherches des porteurs et porteuses de projet.

Principe -> thèmes -> éléments de référence-> critères

D'autres critères non techniques et donc non listés ici pourront être appréciés également comme la qualité de la gouvernance et la co-construction du projet, sa faisabilité, sa pérennité et sa solidité financière. Une attention sera portée au respect des principes d'égalités des chances, de non-discrimination et d'égalité femme-homme.

La légende utilisée est la suivante :

Eléments de référence liés à la situation actuelle Eléments de référence d'intention ou d'anticipation (italiques)

Informations générales sur le projet :

- Localisation (situation d'inter-régionalité, département, intercommunalité, commune),
- · Superficie,
- · Porteur ou porteuse de projet, personnel dédié à la candidature (phase projet),
- · Financement dédié à la candidature (phase projet).

PRINCIPE I

CONNAISSANCE & PROTECTION DU PATRIMOINE NATUREL

I. THEME 1: ETAT DES LIEUX DES CONNAISSANCES DE LA BIODIVERSITE ET DE LA GEODIVERSITE

Eléments de référence	Critères associés	Sources et précisions
Niveau de connaissance actuel de la biodiversité	Réalisation d'inventaires et résultats (diversité : échelle spécifique ou autre taxon selon les groupes) Connaissance de l'abondance pour certaines espèces bien connues, présence de populations importantes d'un taxon particulier, étude particulière sur de paramètres démographiques Existence d'un pourcentage significatif d'individus d'une population d'une espèce ou sous-espèce d'oiseau d'eau	Exemple : le succès reproducteur Critère 6 des Sites Ramsar Géobretagne : https://geobretagne.fr/geonetwork/srv/fre/catalog.search#/metadata/3f59a009-1901-44d2-ae96-0a0820fa270
	Réalisation d'inventaires et de cartogra- phie des habitats ; sinon, indications par rapport à la cartographie des grands types de végétation	CBNB ¹⁴ : Cartographie des habitats: http://www.cbnbrest.fr/geonetwork/srv/fre/catalog.search#/metadata/ecb507cf-d529-42b2-8f3d-f6b2002f15d2 Cartographie des grands types de végétations: http://www.cbnbrest.fr/observatoire-milieux/cartes-de-repartition/carte-des-grands-
Niveau de connaissance actuel		types-de-vegetation-de-bretagne-travaux-en- cours
de la géodiversité	Réalisation d'inventaires	
Méthodes et protocoles utilisés	Utilisation de méthodes et protocoles standardisés, type de bancarisation des données et transmission de ces données	
Actualisation des inventaires et les pistes d'amélioration	Réalisation d'inventaires à venir Dates ou périodes prévues Taxons et habitats visés Méthodes et protocoles pressentis	
	Niveau de connaissance actuel de la géodiversité Méthodes et protocoles utilisés Actualisation des inventaires et	versité : échelle spécifique ou autre taxon selon les groupes) Connaissance de l'abondance pour certaines espèces bien connues, présence de populations importantes d'un taxon particulier, étude particulière sur de paramètres démographiques Existence d'un pourcentage significatif d'individus d'une population d'une espèce ou sous-espèce d'oiseau d'eau Niveau de connaissance actuel de la biodiversité Réalisation d'inventaires et de cartographie des habitats ; sinon, indications par rapport à la cartographie des grands types de végétation Niveau de connaissance actuel de la géodiversité Réalisation d'inventaires Wéthodes et protocoles utilisés Méthodes et protocoles utilisés Méthodes et protocoles utilisés Réalisation d'inventaires à venir Dates ou périodes prévues Taxons et habitats visés

- 12 -

¹⁴ Conservatoire botanique national de Brest

II. THEME 2 : CONSERVATION

N°	Eléments de référence	Critères associés	Sources et précisions
		Inscription sur la liste rouge UICN mon- diale des espèces menacées Inscription sur la liste rouge UICN euro- péenne des espèces menacées	UICN ¹⁵ : https://inpn.mnhn.fr/espece/listerouge/W UICN: https://inpn.mnhn.fr/espece/listerouge/EU
		Inscription sur liste rouge de France mé- tropolitaine et liste rouge régionale	MNHN ¹⁶ + UICN France : https://inpn.mnhn.fr/accueil/recherche-de-don- nees/listes-rouges-especes
		Inscription sur la liste de Responsabilité biologique régionale et départementale si elle existe	OEB ¹⁷ : https://bretagne-environnement.fr/evaluation- responsabilite-biologique-regionale-bretagne-es- peces-datavisualisation
	Espèces d'intérêt et états de	Inscription sur la liste d'espèces indica- trices en Bretagne	OEB: https://bretagne-environnement.fr/res- source/methodes identification certaines es- peces indicatrices Bretagne
1	conservation à différentes échelles	Inscription sur la liste d'espèces sensibles à la fragmentation en Bretagne	OEB: https://bretagne-environnement.fr/indica- teur_etat_conservation_especes_particuliere- ment_sensibles_%20fragmentation_milieux_na- turels_bretagne
		Inscription sur la liste des espèces déterminantes de l'inventaire ZNIEFF ¹⁸ en Bretagne	INPN: https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/especes-determinantes/region/53
		Inscription sur la liste d'espèces discrimi- nantes SCAP ¹⁹	Méthodologie SCAP: inpn.mnhn.fr/programme/espaces-pro- teges/scap; http://spn.mnhn.fr/spn_rapports/archivage_rap- ports/2010/SPN%202010%20-%207%20- %20Synth%C3%A8se%20finale%20SCAP%20ver- sion%2020100618.pdf
		Présence de 20 000 oiseaux d'eau	Critère 5 des Sites Ramsar
		Liste rouge UICN des écosystèmes	UICN : https://uicn.fr/lre-france/
2	Habitats d'intérêt et états de conservation à différentes échelles	Liste rouge UICN des habitats	European Red List of Habitats. Part 2: Terrestrial and freshwater habitats https://op.europa.eu/en/publication-detail/-/publication/22542b64-c501-11e7-9b01-01aa75ed71a1/language-en
		Annexe I de la Directive Habitats, Faune, Flore	Droit de l'Union européenne
		Habitats d'intérêt communautaire ter- restres et d'eau douce en Bretagne	Bilan des connaissances : interpréta- tion, répartition, enjeux de conserva- tion (Hardegen, 2015)
		Intégrité biophysique	
3	Notion de naturalité	Spontanéité Continuités spatio-temporelles (si très grand territoire)	Guetté A. <i>et al.,</i> 2018

 $^{^{15}}$ Union internationale pour la conservation de la nature

¹⁶ Museum national d'histoire naturelle

 $^{^{17}}$ Observatoire de l'environnement en Bretagne

 $^{^{\}rm 18}$ Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique

¹⁹ Stratégie de création des aires protégées terrestres métropolitaines

4	Objets géologiques remar- quables (OGR)	Inscription sur la liste des sites géologiques de Bretagne Inscription dans l'inventaire du patrimoine géologique de Bretagne	INPG ²⁰ Bretagne: https://inpn.mnhn.fr/collTerr/region/53/tab/inpg L'arrêté-liste pour chaque département est consultable sur: http://www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr/ Finistère: https://inpn.mnhn.fr/collTerr/departement/29/tab/inpg; Ille-et-Vilaine: https://inpn.mnhn.fr/collTerr/departement/35/tab/inpg; IRPG ²¹ : https://bretagne-environnement.fr/donnees-patrimoine-geologique-bretagne; http://www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr/l-inventaire-regional-du-patrimoine-geologique-a3327.html
5	Sites archéologiques	Présence de sites archéologiques	INRAP ²² : https://www.inrap.fr/chroniques-de-site/re- cherche?f%5B0%5D=field_region%3A15; https://www.inrap.fr/regions/bretagne Atlas des patrimoines: http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas/trunk/

III. THEME 3: REGLEMENTATION & STATUTS DE PROTECTION

N°	Eléments de référence	Critères associés	Sources et précisions
1	Espèces protégées	Présence d'espèce visée par un ou plu- sieurs arrêté(s) ministériel ou préfectoral de protection	Application du Code de l'environnement https://inpn.mnhn.fr/collTerr/region/53/tab/especesprot
		Présence d'espèce visée par une ou plu-	Application de Directives issues du
		sieurs Directives européennes	droit de l'Union européenne
2	Habitats protégés	Inscription sur la liste des habitats Natura 2000	Directive Habitats (droit de l'Union européenne) https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/listeHabitats
3	Sites d'intérêt géologique pro- tégés	Inclusion du site dans la stratégie des ar- rêtés-listes départementaux	http://www.bretagne.developpement-du-rable.gouv.fr/la-protection-du-patrimoine-geologique-a3328.html; http://www.bretagne.developpement-du-rable.gouv.fr/consultation-sur-les-arretes-departementaux-r1379.html

²⁰ Inventaire national du patrimoine géologique

 $^{^{21}\,\}mathrm{Inventaire}$ régional du patrimoine géologique

²² Institut national de recherches archéologiques préventives

		Existence de mesures réglementaires	
		Existence d'une signalisation portant sur	
4	Réglementation sur le site	des interdictions et/ou restrictions	
		Présence de personnel dédié au respect	
		de la réglementation et à la surveillance	

IV. THEME 4 : OBSERVATOIRE & LABORATOIRE

N°	Eléments de référence	Critères associés	Sources et précisions
1	Observatoire local de la bio- diversité et de la conserva-	Liste des habitats et des taxons étudiés (cf.1 Etat des lieux)	
1	tion/gestion	Actions menées et/ou outils utilisés	Exemple : observatoire des change- ments de la RNR des étangs du Loc'h
		Amélioration des listes des habitats et des taxons visés (cf.I Etat des lieux)	
	Développement des connais- sances naturalistes, scienti- fiques toutes disciplines in-	Analyses portées sur le changement cli- matique	Exemple : outil cactus pour l'adapta- tion au changement climatique
2		Expérimentation de nouvelles tech- niques de gestion	
	cluses	Evaluation de la diversité génétique des populations d'une même espèce (génétique de la conservation)	Maizeret C. & Olivier L., 1996
3	Développement de partena- riats	Construction de partenariats scienti- fiques (laboratoires universitaires, CNRS, INRA)	
		Identification d'enjeux de recherches prioritaires	

V. THEME 5 : FONCTIONNALITES

N°	Eléments de référence	Critères associés	Sources et précisions
N°	Eléments de référence Superficie adaptée aux en-	Critères associés Superficie d'un seul tenant ou éclatée (fragmentation) Identification d'un périmètre fonctionnel au titre des besoins biologiques des espèces présentes (échelle ci-contre) Les limites géographiques et physiques aboutissent à un espace dont les dimen-	Echelle: Identification de l'habitat, du domaine vital, du territoire, de gites d'une espèce sur le périmètre ainsi
1	jeux de conservation— Ins- cription dans le réseau écolo- gique	sions contribuent à : -garantir la viabilité des populations animales et végétales, ainsi que la fonctionnalité des écosystèmes et les interrelations écologiques entre écosystèmes associés à cet espace ou la conservation de sites géologiques remarquables -présenter un réel intérêt pour certaines espèces, habitats ou sites d'intérêt géologique remarquables ponctuels et/ou	qu'à ses limites Stratégie de création des aires protégées terrestres métropolitaine, 2010 : « Capacités évolutives des populations (maintien de la diversité génétique par exemple) et des écosystèmes (maintien des équilibres écologiques)

²³ Schéma régional de cohérence écologique

²⁴ Directive 2000/60/CE du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2000

	Au sens du SRCE (version du 9 juillet
	2015) : Existence de réservoirs de bio-
	diversité ²⁵ et existence de corridors
	écologiques ²⁶ .
	Les continuités écologiques sont consi-
	dérées comme fonctionnelles
	lorsqu'elles sont constituées de milieux
	à caractères naturels diversifiés et fa-
	vorable à leur déplacement et
	lorsqu'elles sont peu fragmentées
	Au sens de la DCE transposée dans le
	Code de l'environnement : libre circula-
	tion des espèces vivant dans le milieu
	aquatique et le bon déroulement du
	transport sédimentaire.

VI. THEME 6: ATTEINTES & MENACES

N°	Eléments de référence	Critères associés	Sources et précisions
1	Dégradations effectives et ac-	Identification de dégradations et pollu- tions : bio-géo-physico-écologique, liées aux usages	Exemples : pollution en nitrates, utilisation de pesticides, extraction/prélèvements de minéraux et de fossiles, dégradation de la qualité de l'air
	tuelles	Contribution du classement RNR à la di- minution, voire la suppression des dégra- dations	
2	Dysfonctionnements écolo- giques	Identification des pressions abiotiques actuelles Identification et impact des espèces exotiques	Exemple : eutrophisation
3	Menaces	Identification des menaces : bio-géo-phy- sico-écologiques, foncières, liées aux usages et/ou aux autorisation/déclara- tion d'urbanisme Evaluation de l'importance de ces me- naces	Modèle de tableau disponible dans la stratégie de création des aires proté- gées terrestres métropolitaine, 2010
		Contribution du classement RNR à la di- minution voire suppression des menaces	

_

²⁵ « Espaces où la biodiversité est la plus riche ou la mieux représentée, où les espèces peuvent effectuer tout ou partie de leur cycle de vie et où les habitats naturel peuvent assurer leur fonctionnement en ayant notamment une taille suffisante, qui abritent des noyaux de populations d'espèces à partir desquels les individus se dispersent ou qui sont susceptibles de permettre l'accueil de nouvelles populations d'espèces » Source : Rapport 1 du SRCE de Bretagne (version du 9 juillet 2015) : Le territoire de Bretagne, diagnostic et enjeux

²⁶ « Connexions entre des réservoirs de biodiversité, offrant aux espèces des conditions favorables à leur déplacement et à l'accomplissement de leur cycle de vie. » Source : *ibidem*

VII. THEME 7 : GESTION PERENNE

N°	Eléments de référence	Critères associés	Sources et précisions
		Identification des mesures de gestion et	
		de leurs priorités	
		Existence d'une stratégie de gestion et	
		d'un document de référence (et échelle)	Maizeret C. & Olivier L., 1996
		et identification des trajectoires (évolu-	ividizeret C. & Olivier L., 1990
1	Priorités de gestion	tion des habitats) potentielles et désirées	
		Place de la non-intervention humaine et	
		existence de la libre évolution des es-	
		pèces et des milieux	
		Positionnement du/de la gestionnaire sur	
		la chasse et la pêche	
		Actions mise en œuvre pour le maintien	
	Actions/mesures prises	de l'état des milieux et des populations	
2		Si existence d'un document de gestion :	
		précisions en termes de calendrier,	
		moyens, compétences et méthode d'éla-	
		boration du document de gestion	
	Identification des potentiali- tés de restauration	Existence de potentialités de restaura-	
		tion (milieux, habitats, fonctionnalités)	
3		Capacité de reconstitution de taille des	
		populations satisfaisantes (notamment	
		pour les espèces à faible effectif)	
			UICN:
4	Valorisation d'une gestion	Inscription sur la Liste verte UICN de	Liste des sites classés en 2018 et des
	qualitative	France	sites classés en 2019 sur :
			https://uicn.fr/
		Actions de gestion déjà planifiées et bud-	
5	Actions/mesures prévues	gétisées	
3		Dispositif d'évaluation du plan de gestion	
		ou des mesures de gestion	

PRINCIPE II RESEAU(X) D'ESPACES PROTEGES

I. THEME 1 : CONTRIBUTION AUX STRATEGIES RELATIVES AU PATRIMOINE NATUREL

N°	Eléments de référence	Critères associés	Sources et précisions
			Stratégie de création des aires proté-
			gées terrestres métropolitaine, 2010
			Outils participant à l'objectif des 2% du territoire mis sous protection forte : cœur de PNN, arrêté de protection de biotope ou de géotope, RNN/RNC/RNR, réserves biologiques dirigées, réserves biologiques intégrales
1	Inscription dans la SCAP-SAP ²⁷ (critères non-mentionnés ail-leurs)	Participation à l'objectif des 2% du territoire mis sous protection forte ou participation au diagnostic patrimonial du réseau des aires protégées (réflexion sur la complémentarité)	Outils participant au diagnostic patrimonial du réseau des aires protégées (réflexion sur la complémentarité): aire d'adhésion de parc national, RNCFS, site des conservatoires d'espaces naturels, site du Conservatoire du littoral, site Natura 2000, site classé, PNR, forêt de protection à but écologique, ENS, désignation au titre du Code de l'urbanisme, zone humide d'intérêt environnemental particulier, opération foncière des fondations et des entreprises Ces outils-là requièrent la volonté de la collectivité territoriale de participer à la SCAP
		Adéquation entre l'outil de classement RNR et les enjeux locaux identifiés	Stratégie de création des aires protégées terrestres métropolitaine, 2010 Quelle est la plus-value de l'outil RNR sur le site-candidat par rapport aux autres outils ?
		Articulation du projet avec les PNA ²⁸ relatifs à la biodiversité	Stratégie de création des aires protégées terrestres métropolitaine, 2010 Fiche SCAP sur l'articulation avec les plans nationaux d'actions en faveur des espèces menacées

²⁷ Stratégie (de création) d'aires protégées

²⁸ Plans nationaux d'actions

			Existence de PNA en faveur d'espèces
			menacées : figuration d'actions priori-
			taires ou complémentaires dédiées
			spécifiquement à la protection à
			mettre en œuvre et/ou étendre sur des
			zones de présence, de recolonisation,
			de nidification, des zones de sensibilité
			majeure les plus vulnérables et les plus perturbées, des habitats nécessaires à
			la reproduction et à l'alimentation, des
			sites de halte, voire des sites abandon-
			nées susceptibles d'accueillir l'espèce
			faisant l'objet du PNA
			Fiche SCAP sur l'articulation avec le
			plan national d'actions en faveur des
			zones humides
			Existence de PNA en faveur de zones
			humides :
			Application des actions du PNA en fa-
			veur de zones humides en lien direct
			avec la SCAP (actions 9, 10, 12, 15, 16, 17, 19, 20)
		Participation active du/de la gestionnaire	
		à la préservation voire à la restauration	Stratégie de création des aires proté-
		des continuités écologiques et articula- tion avec la Trame verte et bleue	gées terrestres métropolitaine, 2010
			Par la prise de mesures via le docu-
		Lutte contre le changement climatique	ment de gestion, par exemple sur le re-
		Latte contre le changement enmanque	boisement pour faciliter la séquestra-
			tion de carbone
-		Lutte contre l'étalement urbain	Desirab Com.
		Intégration du projet dans les enjeux du	Breizh Cop :
		SRADDET	https://www.breizhcop.bzh/wp-con- tent/uploads/2019/12/projet-de-SRADDET.pdf
			Exemples : étude du fonctionnement
			des écosystèmes, inventaires faune et
			flore, étude de la fragmentation d'un
			territoire, suivi des collisions faune-
2	Inscription dans le SRCE-SRAD-		route, cartographie des habitats natu-
	DET ²⁹ – Trame Verte et Bleue	Participation à la réalisation du diagnos-	rels
		tic sur les continuités écologiques du ter- ritoire	SRCE (version du 9 juillet 2015)
			http://www.trameverteetbleue.fr/presentation-
			tvb/foire-aux-questions/quel-est-contenu-srce;
			https://region.bre-
			tagne.bzh/kelenn/jcms/p 6872567/bilan-anti- cipe-du-schema-regional-de-coherence-ecolo-
			gique-de-bretagne

 29 Schéma régional d'aménagement, dé développement durable et d'égalité des territoires

			SRCE (version du 9 juillet 2015)
		Mise en œuvre du plan d'actions stratégique et du dispositif de suivi et d'évaluation	http://www.trameverteetbleue.fr/presentation- tvb/foire-aux-questions/quel-est-contenu-srce; https://region.bre- tagne.bzh/kelenn/icms/p 6872567/bilan-anti- cipe-du-schema-regional-de-coherence-ecolo- gique-de-bretagne
			SRCE (version du 9 juillet 2015)
		Participation plus spécifique au maintien des réservoirs de biodiversité et des cor- ridors écologiques <i>via</i> l'inscription dans la TVB	https://region.bre- tagne.bzh/kelenn/jcms/p 6872567/bilan-anti- cipe-du-schema-regional-de-coherence-ecolo- gique-de-bretagne
		Existence d'une zone d'intervention ou	
3	Relations avec la stratégie du Conservatoire du littoral	de préemption sur une ou plusieurs par- celles situées sur la zone d'emprise Existence d'une gestion sur une ou plu-	
		sieurs parcelles situées sur la zone d'em- prise	
			Schémas départementaux des ENS Côtes d'Armor : https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/sites-des- espaces-naturels-sensibles-ens-du-conseil-depar- temental-des-cotes-darmor/#
4	Relations avec la stratégie dépar- tementale ENS ³⁰	Existence d'une préemption sur les par- celles situées sur la zone d'emprise	Finistère : https://www.finistere.fr/A-votre-service/Environ- nement-Eau-Climat-Energie/Espaces-naturels/Es- paces-naturels-sensibles
			Ille-et-Vilaine : https://www.ille-et-vilaine.fr/espacesnaturels
			Morbihan: https://www.morbihan.fr/les-services/environne-ment/espaces-naturels-sensibles/les-espaces-naturels/

II. THEME 2: Interconnexions entre les protections

N°	Eléments de référence	Critères associés	Sources et précisions
		Existence sur la zone d'emprise du projet	
	Outil de connaissance et de	d'une ou plusieurs ZNIEFF	
1	protection des espaces natu-	Existence sur la zone d'emprise d'outils	
	rels	réglementaires nationaux (RNR et RNN ³¹ ,	https://inpn.mnhn.fr/collTerr/region/53/tab/es- paces
		RNCFS ³² , APPB ³³ , APHN ³⁴ , APG ³⁵ , sites	paces

³⁰ Espaces naturels sensibles

³¹ Réserve naturelle régionale/nationale

 $^{^{32}}$ Réserve naturelle de chasse et de faune sauvage

 $^{^{33}}$ Arrêté préfectoral de protection de biotope

 $^{^{34}}$ Arrêté de protection des habitats naturels

³⁵ Arrêté préfectoral de géotope

		inscrits et classés, forêts de protection, RBD ³⁶ , RBI ³⁷	
		Existence sur la zone d'emprise d'outil	
		contractuel national (PNR ³⁸ et projet de	
		PNR), régional ou local (réserves associa-	
		tives par convention)	
		Existence sur la zone d'emprise d'outils	Conto dos ZNIEFE do trus a Li
		·	Carte des ZNIEFF de type I :
		fonciers nationaux, régionaux ou locaux :	https://inpn.mnhn.fr/docs/map_pdf/zn
		propriété de Départements (FNS) ré	ieff1.pdf
		propriété des Départements (ENS), ré-	Carte des ZNIEFF de type II :
		serves associatives en propriété associa-	https://inpn.mnhn.fr/docs/map_pdf/zn
		tive	ieff2.pdf
			Liste des sites Natura 2000 :
			https://www.natura2000.fr/carte-natura-2000;
			https://inpn.mnhn.fr/telechargement/documen-
			tation/natura2000/reseau-natura-2000
		Outils communautaires et internatio-	cation/maturazoog/reseau natura zooo
		naux : Natura 2000 et réseau Emeraude,	Réseau Emeraude :
		Ramsar, réserve de biosphère ³⁹	https://edoc.coe.int/fr/environnement/6835-le-
		hamsar, reserve de biosphere	reseau-emeraude-un-outil-pour-la-protection-
			du-milieu-naturel-de-leurope.html
			Liste des réserves de Biosphère en
			France:
			https://www.mab-france.org/fr/reserves-de- biosphere/
		Recrutement d'agents formés	<u> </u>
		Inscription dans le réseau des gestion-	
		naires d'espaces naturels	
		Collaborations avec les différents agents	
		travaillant au sein des espaces naturels	
	Collaboration aux réseaux-mé-	protégés du réseau (Conservatoire du lit-	
_	tiers de protection et de ges-	toral, ENS, Contrat Nature, etc.)	
2	tion d'espaces naturels proté-	Cohérence des dispositifs de surveil-	
	gés	lance, de gestion, d'évaluation et de mise	
		en réseau	
		Coordination de la gestion de plusieurs	
		sites (gouvernance partagée, mesures de	
		gestion communes, évaluation com-	
		mune)	
	Développement de collabora-	·-,	
	tions aux réseaux-métiers de	Intention de prise de contact, d'intégra-	
3	protection et de gestion d'es-	tion, de collaborations	
	paces naturels protégés	, 10 00	
	paces maraners proceges		1

³⁶ Réserve biologique dirigée :

³⁷ Réserve biologique intégrale :

³⁸ Parc naturel régional

PRINCIPE III ANCRAGE TERRITORIAL

I. THEME 1 : FONCIER

N°	Eléments de référence	Critères associés	Sources et précisions
		Nombre de propriétaires (privés et pu-	
		blics et précisions pour les publics)	
		Pourcentages de maîtrise foncière pu-	
		blique, associative et privée	
1	Caractérisation du foncier	Possibilité de former une unité de ges-	
		tion à partir de regroupement de pro-	
		priétés privées	
		Nombre de régimes dont dépendent les	Exemples : régime forestier, régime lit-
		parcelles	toral
		Nombre d'accords express obtenus sur	
	Animation et/ou stratégie foncière et état d'avance- ment de l'obtention des ac- cords officiels	la totalité des accords à obtenir	
		Existence de parcelles agricoles sur la zone d'emprise	Parcelles faisant l'objet d'un label
			(Haute Valeur environnementale, agri-
			culture biologique)
2		Cohérence foncière du projet dans le	Prise en compte des éléments du pay-
		territoire	sage voisins au site (exemple : pré-
			sence d'axe routier)
		Anticipation des extensions possibles	
		Instauration de périmètre de protec-	
		tion ⁴⁰	
		Intention/Information de projets de	
		grands travaux et d'équipement suscep-	
	Projets d'aménagement fon-	tibles d'être implantés	
3	ciers en cours d'instruction	Obtentions des autorisations/déclara-	
	ou chantier déjà en cours	tions d'urbanisme de projets de grands	
		travaux et d'équipement susceptibles	
		d'être implantés	

II. THEME 2: INTEGRATION DANS LE PROJET DE TERRITOIRE

N°	Eléments de référence	Critères associés	Sources et précisions
1	Servitudes administratives sur le périmètre envisagé et prise en compte dans les documents d'urbanisme	Existence de servitudes administratives (servitudes d'urbanisme, servitude d'utilité publique)	
		Qualification du zonage dans le PLU-I	
		Qualification du zonage dans le SCoT	

⁴⁰ « Plusieurs réserves naturelles nationales bénéficient d'une superficie additionnelle en « zone tampon » protégée par ce dispositif. Selon les cas on distingue les périmètres de protection sensu stricto pris par arrêté préfectoral, et les zones de protection définies par décret. Les périmètres de protection peuvent être vastes et définis à partir d'une liste de communes notamment dans le cas des réserves géologiques. » Source :

	SAGE ⁴¹ de référence et préco- nisations spécifiques au site	Nombre de SAGE impliqués sur la zone	
2		d'emprise Règlementation issue des obligations de	
		conformité ou de compatibilité entre	
		PLU-I et SAGE	
	ABC-ABI ⁴² – projet Trame	Existence ou état d'avancement d'un de	
		ces types de projets sur la zone d'em-	
		prise	
3	verte et bleue – Projet biodi-	Collaboration entre les porteurs de pro-	
	versité territorial	jets	
		Transcription de la Trame verte et bleue	
		dans le PLU-I	

III. THEME 3: PARTENARIATS LOCAUX

N°	Eléments de référence	Critères associés	Sources et précisions
1	Portage politique et adhésion des collectivités territoriales au projet	Nombre de collectivités et d'élu.e.s lo- cales/locaux impliqués	
2	Liste des actrices et acteurs as- socié.e.s et degré d'implica- tion de ceux-ci	Nom et fonction des personnes impliquées (physiques et morales) sur le site et vis-à-vis de la candidature Existence d'association(s) soutenant le projet de classement Identification de soutiens potentiels (nouvelles actrices-nouveaux acteurs)	
3	Modes de collaboration et concertation mis en place	Existence d'assemblée/de comités/d'association regroupant les actrices et acteurs autour du site naturel Récolte des avis des actrices et acteurs impliqué.e.s vis-à-vis de la candidature et de la procédure de classement RNR Modalités des réunions (périodicité, nombre d'actrices et acteurs y participant, qualité des échanges) Modalités d'information de la population locale quant aux prises de décision Modalités de participation de la population locale aux prises de décisions	La population locale peut inclure : usa- gères.ers, propriétaires, habitant.e.s Therville, C., 2013
4	Contrats ou conventions	Existence de MAEC ⁴³ Existence de Contrats Natura 2000 Existence de bail à clauses environnementales Existence d'ORE ⁴⁴	

⁴¹ Schéma d'aménagement des eaux

 $^{^{\}rm 42}$ Atlas de la biodiversité communale-intercommunale

 $^{^{\}rm 43}$ Mesures agro-environnementales et climatiques

⁴⁴ Obligations réelles environnementales

		Existence d'autres types de con- trats/conventions pris avec des actrices	
		et acteurs locales-locaux	
		Partenariat avec des entreprises	
		Participation à l'insertion profession-	
		nelle locale	
		Emplois locaux créés	
	Participation au développe- ment local et mutualisation des biens et services	Développement d'offres spécifiques	
		pour le bénévolat (dont stages béné-	
		voles) ou service civiques	
5		Prestations effectuées par une personne	
		physique ou morale locale	
			Exemples : fête de la nature, fête de la
			science, fête de la mer, journée du pa-
		Participation à des évènements locaux	trimoine, journée de la nuit, semaine
			de développement durable, journée
			de l'archéologie

IV. THEME 4 : GESTION GLOBALE

N°	Eléments de référence	Critères associés	Sources et précisions
	Document ou plan de gestion et historique de gestion	Historique des pratiques de gestion	
1		Si document ou plan de gestion, contenu de celui-ci	
		Pistes d'objectif et d'actions à intégrer au plan de gestion	RNF — Boîte à outils « Projet d'ancrage territorial » (travail en cours)
		Identification de nouveaux enjeux	RNF — Boîte à outils « Projet d'ancrage territorial » (travail en cours)
		identification de nouveaux enjeux	Plan d'actions 2020-2023 de la SAP 2020-2030 (travail en cours)
	Réflexion pour la gestion future	Organismes gestionnaires potentiels et volontaires	
2		Possibilité de cogestion : désignation d'un gestionnaire principal et identification du rôle et de la mission déléguée de chaque co-gestionnaire Prise de décisions des co-gestionnaires au même niveau	Therville C., 2013
		Participation de la population locale au comité de gestion	La population locale peut inclure : usa- gères.ers, propriétaires, habitant.e.s Therville, C., 2013
		Recrutement d'un personnel formé et en nombre suffisant	
		Elaboration d'un budget prévisionnel	
		Obtention de sources de financement Elaboration d'un document de gestion	

V. THEME 5 : ACCEPTATION SOCIALE

N°	Eléments de référence	Critères associés	Sources et précisions
		Reconnaissance du site-candidat	
		comme faisant partie de l'identité locale	
		et attachement de la population	Ainsi sura la a manusa a min a a causa a
1	Appropriation locale	Visibilité accrue du site-candidat par les	Ainsi que les moyens mis en œuvre
		collectivités territoriales	pour l'accroître
		Adhésion des riverain.e.s aux con-	
		traintes de gestion actuelle et au projet	Therville C., 2013
		de classement RNR	
		Enquêtes publiques menées	
2	Consultation publique effec-	Consultations publiques effectuées	
	tuée par le passé	Réunions d'information publiques effec-	
		tuées	
	Divergence/convergence des	Adhésion des actrices et acteurs à la	
3	objectifs de l'ensemble des ac-	conservation du site-candidat	
3	trices et acteurs et identifica-	Identification de conflits d'intérêt vis-à-	
	tion de conflits d'intérêt	vis des objectifs de gestion	

VI. THEME 6 : SERVICES ECOSYSTEMIQUES⁴⁵

N°	Eléments de référence	Critères associés	Sources et précisions
		Appréciation du cadre de vie par la po- pulation locale et lutte contre la pollu- tion lumineuse	Millennium Ecosystem Assessment, 2005 Therville C., 2013
		Renforcement des liens sociaux, du respect mutuel et de la solidarité	Millennium Ecosystem Assessment, 2005
1	Services socio-culturel : esthé- tisme, social et santé-environ- nement	Endroit privilégié pour se ressourcer : propice à la sérénité, la réflexion et l'ins- piration	Millennium Ecosystem Assessment, 2005 PRA Bretagne Eduquer à et dans la na- ture, 2019
		Amélioration de la santé physique et de	Millennium Ecosystem Assessment,
		la santé mentale	2005
2	Services d'approvisionne- ment : ressources naturelles	Prélèvement de ressources naturelles	Millennium Ecosystem Assessment, 2005
	Services de régulation : aléas	Régulation des aléas naturels, du flux hydrologique et du climat (inondations, tempêtes par effet de brise-vent)	Millennium Ecosystem Assessment, 2005
	naturels, flux hydrologiques,	Ralentissement voire arrêt du processus	Millennium Ecosystem Assessment,
3	érosions, pollutions, nui-	d'érosion	2005
	sances, pollinisation, climat,	Diminution des pollutions (air, sur le sol	Millennium Ecosystem Assessment,
	maladies	et dans le sol)	2005
		Diminution des nuisances (sonores,	
		ombres portées)	

_

⁴⁵ Nota bene: les services de soutien sont nécessaires au développement des trois autres services. Contrairement à ces trois autres, il contribue indirectement et non directement à la société humaine, c'est pourquoi il n'a pas été listé. En outre, l'aspect éducatif issu des services socio-culturels n'a pas été listé car il sera exhaustivement développé dans le quatrième principe.

Existence d'un processus de pollinisa-	Millennium Ecosystem Assessment,
tion important	2005
Régulation des pathologies (maintien de	
la biodiversité qui permet de lutter	
contre l'installation d'une espèce qui	
créerait un dysfonctionnement dans	
l'écosystème actuel)	

VII. THEME 7: ACTIVITES ANTHROPIQUES

N°	Eléments de référence	Critères associés	Sources et précisions
	Etat des lieux des activités	Identification des activités de loisirs	Code de l'environnement
		Identification des activités profession-	Code de l'environnement
		nelles	
1		Identification des pratiques et usages	Code de l'environnement
-	Leat des fieux des detivités	Existence de prescriptions concernant	
		l'utilisation/l'interdiction de certains ma-	
		tériaux, protocoles de travail, subs-	
		tances	
	Réflexion sur la compatibilité entre les activités et les enjeux de conservation	Identification d'usages et des pratiques	RNF – Boîte à outils « Projet d'ancrage
		antagonistes vis-à-vis des objectifs de	territorial » (Travail en cours)
		gestion	territorial » (Travali eli cours)
		Liste des activités pouvant être pour-	
		suites en l'état	
2		Liste des activités pouvant faire l'objet de	
2		réglementation suite au classement	
		Liste des activités pouvant faire l'objet	
		d'une cessation définitive suite au classe-	
		ment	
		Possibilité de faire des ressources préle-	
		vées un usage local	

PRINCIPE IV EDUCATION A LA NATURE & OUVERTURE AU PITRI IC

I. THEME 1: Accueil, communication, information & Accessibilite

N°	Eléments de référence	Critères associés	Sources et précisions
	Moyens de communication	Nature et quantité de supports permet-	
1	et d'information sur le site	tant la transmission d'informations	
	et son fonctionnement	Modalités de réactualisation des infor-	
	et son fonctionnement	mations sur les supports	
		Ouverture intégrale, partielle ou absence	
	Modalités d'ouverture au	d'ouverture (spatiale) et temporaire,	
2	public	permanente ou non-ouverte (tempo-	
	public	relle) et zonages associés	
		Analyse de la fréquentation du site	
		Existence d'une structure bâtie dédiée et	
		caractéristiques (capacité d'accueil, ac-	
		trices et acteurs en assurant la perma-	
3	Maison de site et son fonc-	nence, les horaires d'ouverture)	
	tionnement	Présence et nature des informations affi-	
		chées dans la structure dédiée et sup-	
		ports privilégiés pour la transmission de	
		ces informations	
		Présence d'un accès uni- ou multimodal	
	Modalités d'accès au site et	Existence d'un parking à voitures et/ou à	
4	de stationnement	vélos	
	de stationnement	Distance à parcourir à pied du parking au	
		site et présence de balisage	
		Cheminement pédestre et/ou à vélo,	
5	Modalités de cheminement	existence de sentiers de randonnée et de	
	sur le site	sentiers d'interprétations	
		Existence d'un accès handicapé	
	Fréquentation actuelle et	Etudes menées pour connaitre les habi-	
6	connaissance des déplace-	tudes de déplacements du public sur le	
	ments du public	site	
		Existence d'une politique d'écotourisme	
	Politique touristique du territoire	sur le territoire	
7		Modalités de mise en place de cette poli-	
		tique	5 1 11 11 11 11 11
			Exemple : site d'exception, Destination
		Existence de label au titre de la stratégie	touristique
		touristique bretonne	Charté aig tagaisti ang bagtana
		touristique pretorine	Stratégie touristique bretonne : https://fr.ca-
			lameo.com/read/0000013155a7decbce183
	Réflexion sur un projet d'ac-	Identification du potentiel touristique	
	cueil du public et faisabili-	suite au classement RNR, évaluation de la	
8	tés techniques et adminis-	capacité d'accueil du site et des disposi-	
	tratives	tifs d'accueil du public	
-	ı	1	i

Solutions pour maîtriser le flux touris-	
tique	
Raccordement à l'électricité, l'eau, les	
égouts	
Présence de lignes HT/THT	

II. THEME 2 : SENSIBILISATION & OBSERVATOIRE

N°	Eléments de référence	Critères associés	Sources et précisions
1	Croisements des approches et des découvertes	Renforcement de l'éveil sensoriel et de la sensibilité au beau (notion d'esthétisme) Sensibilisation du public aux bienfaits de l'environnement naturel sur la santé humaine Interdisciplinarités pour la transmission de connaissances Existence d'un dispositif d'observatoire permettant un accueil différencié de la population	
2	Mise en œuvre de pro- grammes de sciences parti- cipatives et développement d'une communauté d'obser- vateurs.trices	Rôle du dispositif observatoire dans la mobilisation du public Existence de programmes de sciences participatives et leur opérationnalisation	

III. THEME 3 : DEMARCHE PEDAGOGIQUE

N°	Eléments de référence	Critères associés	Sources et précisions
1	Activités, outils et aména- gement pédagogiques re- liés au patrimoine naturel	Existence d'activités pédagogiques re- liées aux patrimoines naturel et culturel du site Existence d'animations permettant l'éveil à la nature des enfants Capacité des activités ou des outils à re- connecter l'humanité et la nature Développement d'activités visant des publics spécifiques : les personnes avec une déficience intellectuelle, une défi- cience sensorielle, les personnes âgées dans des établissements d'accueil, etc. Existence d'activités et d'outils dématé- rialisées	PRA Bretagne Eduquer à et dans la nature, 2019 PRA Bretagne Eduquer à et dans la nature, 2019 PRA Bretagne Eduquer à et dans la nature, 2019
2	Outils pédagogiques à pro- pos des interdictions issues de la réglementation	Si existence de mesures réglementaires, nature des supports de signalisation de celles-ci Existence de notes explicatives permettant au public de comprendre la légitimité des interdictions/obligations	

Partenariats pour la formation initiale et continue Personnel dédié ou collaborations avec les actrices et acteurs de l'éducation à la nature et avec la communauté enseignante Péflexion sur un projet élaboré et interdisciplinaire d'animation sur la nature et la biodiversité/géodiver- Partenariat avec les formations BTS, CAP, Licence, plus généralement l'Education & ture, 2019 PRA Bretagne Eduquer à et dans ture, 2019				
intéressé et de classes scolaires (cf l.2) Organisation de chantiers nature participatifs Partenariats pour la formation initiale et continue Personnel dédié ou collaborations avec les actrices et acteurs de l'éducation à la nature et avec la communauté enseignante Pefflexion sur un projet élaboré et interdisciplinaire d'animation sur la nature et la biodiversité/géodiversité Personnel dédié vu collaborations avec les actrices et acteurs de l'éducation à la nature et avec la communauté enseignante Personnel dédié ou collaborations avec les actrices et acteurs de l'éducation à la nature et avec la communauté enseignante Personnel dédié ou collaborations avec les actrices et acteurs de l'éducation à la nature et avec la communauté enseignante Existence d'un personnel dédié à l'animation Modalité de recrutement (saisonnier, temps partiel, temps plein) Collaboration avec des universitaires pour la médiation sur des activités pédagogiques reliées aux patrimoines naturel et culturel du site Réflexion sur un projet élaboré et interdisciplinaire et leur diversification PRA Bretagne Eduquer à et dans ture, 2019	3	Accueil	Capacité d'accueil de groupes, de public	
Partenariats pour la formation initiale et continue Personnel dédié ou collaborations avec les actrices et acteurs de l'éducation à la nature et avec la communauté enseignante Réflexion sur un projet élaboré et interdisciplinaire et la biodiversité/géodiversité 7 d'animation sur la nature et la continuation initiale et continue Partenariat avec les formations BTS, CAP, Licence, plus généralement l'Education beréseau d'établissements publics locaux d'enseignement Existence d'un personnel dédié à l'animation Modalité de recrutement (saisonnier, temps partiel, temps plein) Collaboration avec des universitaires pour la médiation scientifique Réflexion sur un projet élaboré et interdisciplinaire et la biodiversité/géodiversité Sité Réflexion sur la nature et la biodiversité/géodiversité Sité PRA Bretagne Eduquer à et dans ture, 2019	<u> </u>	Accueii	intéressé et de classes scolaires (<i>cf</i> I.2)	
Partenariats pour la formation initiale et continue Personnel dédié ou collaborations avec les actrices et acteurs de l'éducation à la nature et avec la communauté enseignante Réflexion sur un projet élaboré et interdisciplinaire et la biodiversité/géodiversité Réflexion sur la nature et la biodiversité/géodiversité Réflexion sur la nature et la biodiversité/géodiversité Réflexion sur la nature et la biodiversité/géodiversité pédagogiques Flaboration d'un réel projet d'anima- Rature et la biodiversité/géodiversité/s pédagogiques Flaboration d'un réel projet d'anima- Reflexion sur la nature et la biodiversité/géodiver è la biodiversité/géodiversité pédagogiques Flaboration d'un réel projet d'anima- Reflexion sur la nature et la biodiversité/géodiversité pédagogiques Flaboration d'un réel projet d'anima- Reflexion sur la nature et la biodiversité/géodiver à et dans ture, 2019 Reflexion sur la nature et la disciplinaire de déploiement des activités pédagogiques Flaboration d'un réel projet d'anima-	1	Organisation de chantiers	Développement de l'offre de chantiers	PRA Bretagne Eduquer à et dans la na-
Partenariats pour la formation initiale et continue cation nationale et le réseau d'établissements publics locaux d'enseignement l'Education nationale et le réseau d'établissements publics locaux d'enseignement l'entre, 2019 Personnel dédié ou collaborations avec les actrices et acteurs de l'éducation à la nature et avec la communauté enseignante Modalité de recrutement (saisonnier, temps partiel, temps plein) Collaboration avec des universitaires pour la médiation sur des activités pédagogiques reliées aux patrimoines naturel et culturel du site Réflexion sur un projet élaboré et interdisciplinaire d'animation sur la nature et la biodiversité/géodiversité sité CAP, Licence, plus généralement l'Education iture, 2019 Existence d'un personnel dédié à l'animation mation Modalité de recrutement (saisonnier, temps plein) Collaboration avec des universitaires pour la médiation sur des activités pédagogiques reliées aux patrimoines naturel et culturel du site Réflexion sur les méthodes de médiation et leur diversification Volonté de créer des activités interdisciplinaires Création d'un calendrier de déploiement des activités pédagogiques Existence d'un personnel dédié à l'animation Modalité de recrutement (saisonnier, temps partiel, temps plein) Collaboration sur des activités pédagogiques reliées aux patrimoines naturel et culturel du site Réflexion sur un projet éla biorier de déploiement des activités pédagogiques Existence d'un personnel dédié à l'animation Modalité de recrutement (saisonnier, temps plein) Collaboration sur des activités pédagogiques reliées aux patrimoines naturel et culturel du site Réflexion sur un projet éla site du site Réflexion sur un projet éla site du site Réflexion sur des activités pédagogiques reliées aux patrimoines naturel et culturel du site Réflexion sur un projet éla site du site Réflexion sur un projet éla site du site Réflexion sur un projet éla site du site d	_	nature participatifs	nature	ture, 2019
tion initiale et continue cation nationale et le réseau d'établissements publics locaux d'enseignement Personnel dédié ou collaborations avec les actrices et acteurs de l'éducation à la nature et avec la communauté enseignante Modalité de recrutement (saisonnier, temps partiel, temps plein) Collaboration avec des universitaires pour la médiation scientifique Réflexion sur un projet élaboré et interdisciplinaire d'animation sur la nature et la biodiversité/géodiversité Tout de la fiele réseau d'établisse-ments publics locaux d'enseignement Existence d'un personnel dédié à l'animation Modalité de recrutement (saisonnier, temps partiel, temps plein) Collaboration avec des universitaires pour la médiation scientifique Réflexion sur des activités pédagogiques reliées aux patrimoines naturel et culturel du site Réflexion sur les méthodes de médiation ture, 2019 Volonté de créer des activités interdisciplinaires Création d'un calendrier de déploiement des activités pédagogiques Elaboration d'un réel projet d'anima-			Partenariat avec les formations BTS,	
tion initiale et continue cation nationale et le réseau d'établissements publics locaux d'enseignement Personnel dédié ou collaborations avec les actrices et acteurs de l'éducation à la nature et avec la communauté enseignante Modalité de recrutement (saisonnier, temps partiel, temps plein) Collaboration avec des universitaires pour la médiation scientifique Réflexion sur un projet élaboré et interdisciplinaire et la biodiversité/géodiversité Tour la mature et la biodiversité/géodiversité (géodiversité (géodiversité) géodiversité (géodiversité (géodiversité) géodiversité (géodiversité (géo	_	Partenariats pour la forma-	CAP, Licence, plus généralement l'Edu-	PRA Bretagne Eduquer à et dans la na-
Personnel dédié ou collaborations avec les actrices et acteurs de l'éducation à la nature et avec la communauté enseignante Réflexion sur un projet élaboré et interdisciplinaire et la biodiversité/géodiversité 7 Volonté de créer des activités interdisciplinaires Personnel dédié ou collaboration avec des universitaires Modalité de recrutement (saisonnier, temps partiel, temps plein) Collaboration avec des universitaires pour la médiation sur la médiation sur des activités pédagogiques reliées aux patrimoines naturel et culturel du site Réflexion sur les méthodes de médiation et leur diversification Volonté de créer des activités interdisciplinaires Création d'un calendrier de déploiement des activités pédagogiques Elaboration d'un réel projet d'anima-	3	tion initiale et continue	cation nationale et le réseau d'établisse-	ture, 2019
Personnel dédié ou collaborations avec les actrices et acteurs de l'éducation à la nature et avec la communauté enseignante Modalité de recrutement (saisonnier, temps partiel, temps plein) Collaboration avec des universitaires pour la médiation scientifique Réflexion sur des activités pédagogiques reliées aux patrimoines naturel et culturel du site Réflexion sur un projet élaboré et interdisciplinaire d'animation sur la nature et la biodiversité/géodiversité Sité PRA Bretagne Eduquer à et dans des activités interdisciplinaires Création d'un calendrier de déploiement des activités pédagogiques Elaboration d'un réel projet d'anima-			ments publics locaux d'enseignement	
borations avec les actrices et acteurs de l'éducation à la nature et avec la communauté enseignante Réflexion sur un projet élaboré et interdisciplinaire et la biodiversité/géodiversité 7 d'animation sur la nature et la biodiversité/géodiversité Sour la mation Modalité de recrutement (saisonnier, temps partiel, temps plein) Collaboration avec des universitaires pour la médiation scientifique Réflexion sur des activités pédagogiques reliées aux patrimoines naturel et culturel du site Réflexion sur un projet élaboration sur les méthodes de médiation et leur diversification Volonté de créer des activités interdisciplinaires Création d'un calendrier de déploiement des activités pédagogiques Elaboration d'un réel projet d'anima-		Porsonnol dádiá ou colla	Existence d'un personnel dédié à l'ani-	
et acteurs de l'éducation à la nature et avec la communauté enseignante Collaboration avec des universitaires pour la médiation scientifique Réflexion sur des activités pédagogiques reliées aux patrimoines naturel et culturel du site Réflexion sur la nature et la biodiversité/géodiversité Sité Création d'un réel projet d'anima- Modalité de recrutement (saisonnier, temps partiel, temps plein)			mation	
temps partiel, temps plein) Collaboration avec des universitaires pour la médiation scientifique Réflexion sur un projet élaboration sur les méthodes de médiation ture, 2019 Réflexion sur la nature et la biodiversité/géodiversité Sité temps partiel, temps plein) Collaboration avec des universitaires pour la médiation sur des activités pédagogiques reliées aux patrimoines naturel et culturel du site Réflexion sur un projet élaboration sur les méthodes de médiation et leur diversification Volonté de créer des activités interdisciplinaires Création d'un calendrier de déploiement des activités pédagogiques Elaboration d'un réel projet d'anima-	6	et acteurs de l'éducation à la nature et avec la com-	Modalité de recrutement (saisonnier,	
Collaboration avec des universitaires pour la médiation scientifique Réflexion sur des activités pédagogiques reliées aux patrimoines naturel et cultu- rel du site Réflexion sur un projet éla- boré et interdisciplinaire et la biodiversité/géodiver- sité Création d'un calendrier de déploiement des activités pédagogiques Collaboration avec des universitaires pour la médiation sur des activités pédagogiques reliées aux patrimoines naturel et cultu- rel du site Réflexion sur les méthodes de médiation ture, 2019 Volonté de créer des activités interdisci- plinaires Création d'un calendrier de déploiement des activités pédagogiques Elaboration d'un réel projet d'anima-	0		temps partiel, temps plein)	
pour la médiation scientifique Réflexion sur des activités pédagogiques reliées aux patrimoines naturel et cultu- rel du site Réflexion sur un projet éla- boré et interdisciplinaire et la biodiversité/géodiver- sité PRA Bretagne Eduquer à et dans ture, 2019 Volonté de créer des activités interdisci- plinaires Création d'un calendrier de déploiement des activités pédagogiques Elaboration d'un réel projet d'anima-			Collaboration avec des universitaires	
reliées aux patrimoines naturel et culturel du site Réflexion sur un projet élaboré et interdisciplinaire et leur diversification 7 d'animation sur la nature et la biodiversité/géodiversité sité Création d'un calendrier de déploiement des activités pédagogiques FRA Bretagne Eduquer à et dans ture, 2019 PRA Bretagne Eduquer à et dans des activités pédagogiques ture, 2019 Elaboration d'un réel projet d'anima-			pour la médiation scientifique	
rel du site Réflexion sur un projet élaboré et interdisciplinaire et leur diversification 7 d'animation sur la nature et la biodiversité/géodiversité Sité rel du site Réflexion sur les méthodes de médiation pradiction ture, 2019 Volonté de créer des activités interdisciplinaires Création d'un calendrier de déploiement des activités pédagogiques Elaboration d'un réel projet d'anima-			Réflexion sur des activités pédagogiques	
Réflexion sur un projet élaboré et interdisciplinaire et leur diversification 7 d'animation sur la nature et la biodiversité/géodiversité Sité Création d'un calendrier de déploiement des activités pédagogiques Elaboration d'un réel projet d'anima-			reliées aux patrimoines naturel et cultu-	
boré et interdisciplinaire d'animation sur la nature et la biodiversité/géodiver- sité Création d'un calendrier de déploiement des activités pédagogiques Elaboration d'un réel projet d'anima- ture, 2019 ture, 2019 PRA Bretagne Eduquer à et dans ture, 2019			rel du site	
7 d'animation sur la nature et la biodiversité/géodiversité sité Création d'un calendrier de déploiement des activités pédagogiques Elaboration d'un réel projet d'anima-	7		Réflexion sur les méthodes de médiation	PRA Bretagne Eduquer à et dans la na-
et la biodiversité/géodiver- sité Création d'un calendrier de déploiement pRA Bretagne Eduquer à et dans des activités pédagogiques Elaboration d'un réel projet d'anima-			et leur diversification	ture, 2019
sité Création d'un calendrier de déploiement de deploiement des activités pédagogiques Elaboration d'un réel projet d'anima-		d'animation sur la nature	Volonté de créer des activités interdisci-	
des activités pédagogiques ture, 2019 Elaboration d'un réel projet d'anima-		et la biodiversité/géodiver-	plinaires	
Elaboration d'un réel projet d'anima-		sité	Création d'un calendrier de déploiement	PRA Bretagne Eduquer à et dans la na-
			des activités pédagogiques	ture, 2019
tions pédagogiques			Elaboration d'un réel projet d'anima-	
			tions pédagogiques	

Bibliographie

Rapports:

- 1. Schéma régional de cohérence écologique de Bretagne, rapport 1 (Le territoire de Bretagne, diagnostic et enjeux), 2 (La trame verte et bleue régionale) et 3 (Le plan d'actions stratégique) (2013).
- 2. Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, en charge des Technologies vertes et des Négociations sur le climat (2010). Stratégie de création des aires protégées, Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer. 20 pages.
- 3. Millenium Ecosystem Assessment (2005). Ecosystems and Human Well-Being : Synthesis,. Island Press, Washington, DC. 155 pages.
- 4. HARDEGEN M., 2015 Natura 2000 en Bretagne : Habitats d'intérêt communautaire terrestres et d'eau douce. Bilan des connaissances : interprétation, répartition, enjeux de conservation. DREAL Bretagne. Brest : Conservatoire botanique national de Brest. 242 p. & annexes

Rapport de Master:

- Daniel, G. (2006). Espaces remarquables de Bretagne : participation à la mise en place des premières réserves naturelles. Master à l'université de Bretagne Occidentale, 61 pages.

Plan régional d'action:

- Comité technique constitué de Réseau d'éducation à l'environnement Bretagne (REEB), Union bretonne pour l'animation des pays ruraux (UBAPAR) et Bretagne Vivante (2019). PRA Bretagne « Eduquer à et dans la nature »., 131 pages.

Convention:

- Convention de Ramsar sur les zones humides. Les critères des Sites Ramsar : Les neuf critères d'identification des zones humides d'importance internationale (1971).

Article scientifique:

- Guetté, A. Carruthers-Jones, J. Godet, L. & Marc Robin, M., (2018). « Naturalité » : concepts et méthodes appliqués à la conservation de la nature. Cybergeo : European Journal of Geography. Environnement, Nature, Paysage. 26 pages.

Thèse:

- Therville, C. (2013). Des clichés protectionnistes aux approches intégratives : l'exemple des réserves naturelles de France. Thèse de l'université de Bretagne Occidentale, 423 pages (2013).

Livres:

- Maizeret, C. & Olivier, L. (1996). Les objectifs de gestion des espaces protégés : Eléments pour la définition des objectifs. Edition : Atelier Technique des Espaces Naturels, 88 pages.

Sitographie:

- 1. Ministère de l'agriculture : https://agriculture.gouv.fr/
- 2. Ministère de la transition écologique et solidaire : https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/
- 3. Ministère de la culture : https://www.culture.gouv.fr/
- 4. Région Bretagne : https://region.bretagne.bzh/
- 5. DREAL Bretagne: http://www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr/
- 6. Breizh Cop : https://www.breizhcop.bzh/
- 7. Trame verte et bleue : http://www.trameverteetbleue.fr/
- 8. Schéma régional de cohérence écologique : https://www.bretagne.bzh/app/uploads/SRCE SchemaRégionalCoherenceEcologique Presentation.pdf
- 9. Observatoire de l'environnement en Bretagne : https://bretagne-environnement.fr/
- 10. Inventaire national du patrimoine naturel : https://inpn.mnhn.fr/accueil/index
- 11. Conservatoire botanique national de Brest : http://www.cbnbrest.fr/
- 12. GéoBretagne : https://geobretagne.fr/
- 13. Département d'Ille-et-Vilaine : https://www.ille-et-vilaine.fr/
- 14. Département du Morbihan : https://www.morbihan.fr/
- 15. Département du Finistère : https://www.finistere.fr/
- 16. Millenium Ecosystem Assessment : https://www.millenniumassessment.org/en/index.html
- 17. Codes (parties législative et réglementaire) : https://www.legifrance.gouv.fr/
- 18. Données publiques : https://www.data.gouv.fr/fr/
- 19. UNESCO: https://en.unesco.org/
- 20. Natura 2000 : https://www.natura2000.fr/
- 21. Man And Biosphere France: https://www.mab-france.org/fr/
- 22. Ramsar: https://www.ramsar.org/
- 23. Union internationale pour la conservation de la nature : https://uicn.fr/
- 24. Institut national de recherches archéologiques préventives : https://www.inrap.fr/